

Distribution de : **LE MAZET**

Maître d'ouvrage : MAIRIE DE LACHAMP-RIBENNES

Mende, le jeudi 25 avril 2024

Page 1/1

Lieu de prélèvement	Date et préleveur	Terrain			Laboratoire							
		Chlore total mg(Cl ₂)/L	pH unité pH	Temp. de l'eau. °C	Bactériologie					Physico-chimie		
					Bact. coli-formes n/(100mL)	Esché-richia coli n/(100mL)	Flore à 22°C n/mL	Flore à 37°C n/mL	Entéro-coques n/(100mL)	Conduc-tivité µS/cm	Amo-nium mg/L	Turbi-dité NFU
LE MAZET HABITATION PARTICULIERE	02/04/2024 LDA48	<0,03	8	9,4	22	1	45	16	0	279	<0,01	0,28
Limites de qualité en gras	maximum		9		0	0			0	1100		1
<i>Références de qualité en Italiques</i>	minimum		6,5							200		

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire. Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en mairie.

Distribution en restriction d'usage permanente

Conclusions

Résultats non conformes aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et conformes en ce qui concerne les paramètres physico-chimiques mesurés. Il faut noter la présence excessive de bactéries coliformes et de germes revivifiables.

Interprétations

Ce réseau présente une mauvaise qualité d'eau chronique. Les restrictions d'usage permanentes sont maintenues : l'eau ne doit pas être utilisée en l'état. Il doit être fait usage impérativement d'eau de source conditionnée ou d'eau préalablement bouillie pour la boisson et pour les préparations alimentaires. Le détail des restrictions est consultable en mairie.

La présence de bactéries revivifiables et de bactéries coliformes est un signe de dégradation de la qualité de l'eau dans le réseau.

Préconisations

Les précautions d'usage seront maintenues tant que les mesures correctives durables n'auront pas été totalement mises en oeuvre et que la fiabilité du réseau n'aura pas été confirmée.